

Continuons d'apprendre : Tirer des enseignements de Madagascar pour améliorer l'accès des enfants vulnérables à l'enseignement secondaire et favoriser la persévérance scolaire

Marco Valenzaⁱ, Cirenía Chávezⁱ, Annika Rigoleⁱⁱ, Andrea Clemonsⁱⁱⁱ, Alvaro Fortinⁱⁱⁱ et Erica Mattelloneⁱⁱⁱ

ⁱ Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Éducation

ⁱⁱ Division des programmes de l'UNICEF, Éducation

ⁱⁱⁱ Bureau pays de l'UNICEF à Madagascar

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- 1. Promouvoir l'éducation adaptée et le soutien scolaire pour accroître la persévérance scolaire à long terme et la progression des élèves ayant achevé le programme de cours de remise à niveau (CRAN).** La réintégration des élèves immédiatement après l'achèvement du programme CRAN a été remarquable : entre 90 et 99 % d'entre eux sont retournés sur les bancs de l'école dans le premier cycle du secondaire. Cependant, un an plus tard, un apprenant sur quatre a de nouveau quitté le système scolaire. De plus, ceux qui sont restés à l'école pour une deuxième année ont affiché des taux de redoublement supérieurs à la moyenne. L'adaptation du contenu des cours, du nombre d'heures d'enseignement, du matériel pédagogique ainsi que l'attribution de notes fondée sur une évaluation rigoureuse des niveaux de compétence des apprenants pourraient générer des gains d'apprentissage, tout en réduisant le taux de redoublement et le risque d'abandon scolaire. En outre, il est essentiel de mettre en place des programmes de rattrapage scolaire visant à renforcer les compétences fondamentales des élèves récemment rescolarisés pour leur permettre de poursuivre leurs études.
- 2. Renforcer les activités de suivi en vue de concevoir des mesures d'apprentissage et de soutien socioéconomique ciblées permettant de réduire les taux d'abandon scolaire et de redoublement.** Une meilleure compréhension du profil des redoublants et des enfants qui abandonnent leurs études une seconde fois – notamment leur âge, leurs résultats scolaires, le nombre d'années qu'ils ont passées sans aller à l'école, etc. – est essentielle pour déterminer qui sont ces apprenants, mieux comprendre les difficultés qu'ils rencontrent et choisir des solutions adaptées offrant la meilleure combinaison de soutien éducatif et parental. Par ailleurs, il est important d'identifier les obstacles socioéconomiques à l'origine de l'abandon ou de la baisse de fréquentation scolaire afin d'apporter un soutien économique ciblé aux ménages vulnérables.
- 3. Fournir un soutien supplémentaire aux jeunes mères et aux apprenants qui se réinscrivent dans les classes supérieures.** Dans les régions cibles de l'initiative *Let us Learn* (LUL), plus d'un tiers des filles âgées de 15 à 19 ans ont déjà eu un enfant. Le taux de persévérance scolaire des jeunes mères un an après l'achèvement du programme CRAN est considérablement plus bas que celui des filles sans enfants ayant participé au même programme. Dans le même temps, les apprenants qui ont achevé ce programme et qui se sont réinscrits dans les classes supérieures du premier cycle de l'enseignement secondaire, en particulier en dernière année, présentent

des taux de redoublement beaucoup plus élevés que la moyenne. Le fait de dispenser les cours de rattrapage à des heures flexibles et au sein même des communautés peut être un moyen efficace de réduire la distance à parcourir pour aller à l'école et d'atténuer ainsi les risques sanitaires connexes pour les jeunes mères et les filles enceintes, tout en permettant la participation des élèves plus âgés qui travaillent déjà. De même, l'orientation des jeunes mères vers les services de garde d'enfants, lorsque ceux-ci sont disponibles, ou le soutien à la prestation locale de tels services dans le cadre de l'offre de l'initiative LUL peut aider ces jeunes filles à concilier leurs obligations familiales avec leur scolarité. Par ailleurs, les activités de sensibilisation menées au niveau communautaire peuvent réduire les risques de pratiques sociales néfastes, telles que le mariage précoce, et sensibiliser les populations aux questions de santé sexuelle et reproductive.

- 4. Investir des ressources supplémentaires pour desservir une plus grande partie de la population non scolarisée des zones cibles.** Actuellement, les bénéficiaires du programme CRAN, qui sera bientôt étendu à l'ensemble du pays, ne représentent que 4 à 6 % des enfants non scolarisés des zones cibles. Des investissements plus importants sont nécessaires afin de réengager une plus grande partie des enfants non scolarisés sur la voie de l'apprentissage avant qu'il ne soit trop tard ; les données probantes indiquent en effet que plus un enfant est resté absent de l'école, plus ses chances de rescolarisation sont faibles. Pour ce faire, il convient d'adapter les dispositifs spécifiques d'éducation accélérée ou de remise à niveau aux capacités des apprenants et au temps qu'ils ont passé loin des bancs de l'école.
- 5. S'appuyer sur les données probantes afin d'augmenter l'utilisation et l'efficacité des transferts en espèces pour les ménages les plus vulnérables.** Malgré un taux d'utilisation relativement faible, l'aide financière fournie par l'initiative LUL a permis d'augmenter de 6 % les taux d'inscription des enfants âgés de 11 à 14 ans¹. Cependant, des études approfondies ont permis d'identifier une possible marge d'augmentation du taux d'utilisation de l'aide en espèces, en particulier chez les familles qui pourraient en tirer le plus grand parti. Les efforts visant à accroître la portée et l'efficacité de cette aide comprennent les mesures suivantes : i) améliorer les campagnes d'information concernant les avantages de l'initiative ainsi que les procédures et modalités d'inscription à l'école ; ii) réorienter les efforts en vue de cibler les individus plutôt que les ménages ; iii) révoquer les conditions d'éligibilité en vue de garantir un accès universel et ; iv) ajuster le montant des versements afin de rendre cette initiative plus attrayante, sans en compromettre la mise à l'échelle.

¹ Cette différence est statistiquement significative.

À PROPOS DE L'INITIATIVE LET US LEARN À MADAGASCAR

Les jeunes adolescents à Madagascar sont confrontés à des difficultés importantes pour accéder aux études du premier cycle du secondaire et les achever. En 2019, seulement 27 % des adolescents de la tranche d'âge officielle (c'est-à-dire ceux âgés de 11 à 14 ans) étaient inscrits dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (ou dans les classes supérieures) à l'échelle nationale, avec des disparités importantes entre les niveaux de revenu des ménages ainsi qu'entre les zones rurales et urbaines (Institut national de la statistique de Madagascar [INSTAT] et Fonds des Nations Unies pour l'enfance [UNICEF], 2019). Le taux de scolarisation dans les centres urbains (48 %) représentait plus du double des 21 % enregistrés dans les zones rurales. Seuls 4 % des adolescents du quintile des ménages les plus pauvres étaient inscrits dans le premier cycle du secondaire, contre 67 % dans le quintile des ménages les plus riches (INSTAT et UNICEF, 2019). En outre, seul un élève sur quatre (26 %) a achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire en 2018 (données de l'Institut de statistique [ISU] de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO], 2018).

À Madagascar, les établissements scolaires du premier cycle du secondaire doivent composer avec des pénuries chroniques d'enseignants qualifiés et de fournitures scolaires, notamment de manuels² – une situation qui explique en partie les mauvais résultats d'apprentissage (Ministère de l'éducation nationale, 2017). On estime qu'environ 80 % des élèves n'atteignent pas les niveaux de compétence minimaux en lecture et en mathématiques à la fin du primaire (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres francophones de l'éducation [PASEC], 2020). L'incapacité à acquérir ces compétences – et la faible qualité des systèmes éducatifs en général – constitue un facteur important de l'abandon scolaire (Inoue *et al.*, 2015 ; Branson *et al.*, 2014). Consciente de ce fait, l'initiative LUL **dispense des cours de remise à niveau adaptés aux enfants ayant abandonné leur scolarité durant le premier cycle du secondaire**, afin de leur permettre de restaurer ou d'acquérir, dans le cadre d'un programme d'études accéléré, les compétences fondamentales en lecture, en écriture et en calcul dont ils ont besoin pour reprendre l'école.

Les contraintes économiques combinées aux frais de scolarité importants que les ménages doivent couvrir exposent les enfants scolarisés issus de familles vulnérables à un risque beaucoup plus élevé d'abandon scolaire. La transition du primaire au premier cycle du secondaire est particulièrement problématique à Madagascar, où, en 2019, un quart des élèves sortant de l'école primaire n'ont pas poursuivi leurs études dans l'enseignement secondaire (INSTAT et UNICEF, 2019). Dans l'optique d'alléger ces contraintes économiques et de réduire le coût d'opportunité que les familles vulnérables doivent assumer lorsqu'elles inscrivent leurs enfants dans l'enseignement secondaire, l'initiative LUL propose des **transferts monétaires conditionnels (TMC)** aux apprenants qui terminent le cycle d'enseignement primaire et qui sont identifiés comme présentant un risque d'abandon scolaire.

Ces transferts dépendent de la scolarisation et de l'assiduité des bénéficiaires inscrits dans le premier cycle du secondaire.

Le présent document décrit les principaux résultats du programme CRAN et des TMC entre 2017 et 2020. Il met en évidence les enseignements tirés de ces efforts en vue de favoriser l'accès des jeunes adolescents vivant dans des contextes vulnérables à l'enseignement secondaire ainsi que la persévérance scolaire. Il fait partie d'une série de dossiers qui visent à formuler des recommandations fondées sur les expériences de l'initiative LUL aux fins de l'élaboration de politiques. Cette dernière soutient en effet un large éventail de projets dont l'objectif commun est d'élargir l'accès à des possibilités d'apprentissage de qualité pour les enfants défavorisés dans cinq pays³.

Encadré 1 : L'initiative Let us Learn dans le cadre de la Stratégie en matière d'éducation de l'UNICEF à Madagascar

À Madagascar, les programmes soutenus par l'initiative LUL viennent compléter la Stratégie de l'UNICEF en matière d'éducation et étendent son champ d'action aux enfants non scolarisés et aux enfants scolarisés mais susceptibles d'abandonner l'école. De manière générale, la Stratégie de l'UNICEF en matière d'éducation s'appuie sur trois piliers pour améliorer l'accès à une éducation de qualité dans les établissements scolaires formels : un matériel pédagogique adapté, des infrastructures améliorées sur le terrain et le renforcement des capacités en matière de gouvernance scolaire. Du matériel d'enseignement et d'apprentissage en malgache, approuvé par le gouvernement, a été distribué à l'ensemble des élèves de 496 écoles de premier cycle du secondaire dans les trois régions prioritaires d'Atsimo-Atsinanana, de Vatovavy-Fitovinany et d'Analanjirifo. Ces élèves ont également reçu des dictionnaires bilingues français-malgache, afin de faciliter l'apprentissage dans un contexte où de nombreux enfants ne parlent pas régulièrement le français, qui est pourtant la principale langue d'enseignement, à la maison. La stratégie encourage aussi l'amélioration des installations sanitaires dans les écoles – un facteur important qui favorise la participation, en particulier celle des filles – ainsi que la formation des conseillers pédagogiques, des enseignants et des directeurs d'établissements scolaires, y compris en ce qui concerne les pratiques pédagogiques tenant compte des questions de genre. Dans les régions de Vatovavy-Fitovinany et d'Atsimo-Atsinanana, 245 directeurs d'école ont reçu une formation à la supervision pédagogique et ont par la suite effectué des visites de soutien dans 167 écoles d'Analanjirifo⁴. Les fonds de l'initiative LUL ont également permis d'appuyer les efforts nationaux de lutte contre la pandémie de COVID-19 en ce qui concerne l'apprentissage à distance. Ils ont été utilisés pour produire et distribuer des manuels pour l'apprentissage autonome du malgache, des mathématiques et du français à 35 000 élèves de 6e, dont l'éducation a été interrompue pendant la fermeture des écoles.

2 Selon les données du Système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement (SIGE) pour la période 2014-2015, le ratio manuels/élèves était de 1/14 pour le malgache, 1/7 pour le français, l'anglais et les mathématiques et 1/28 pour les sciences. Source : Ministère de l'éducation nationale (2017).

3 En Afghanistan, au Bangladesh, au Libéria, à Madagascar et au Népal. Les composantes du programme varient en fonction du contexte de chaque pays mais s'articulent autour de quatre piliers : accès et persévérance scolaire, éducation de qualité, renforcement des systèmes et réduction des risques de catastrophe.

4 La formation à la supervision pédagogique directe n'a pas été possible à Analanjirifo en raison de la pandémie de COVID-19 et de diverses difficultés administratives.

RESCOLARISER LES ADOLESCENTS : RÉSULTATS DU PROGRAMME CRAN

Les cours de remise à niveau offrent aux adolescents malgaches déscolarisés un parcours d'apprentissage sur mesure leur permettant de renforcer les compétences fondamentales dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études dans le premier cycle du secondaire⁵. Les participants sont des adolescents âgés de 11 à 20 ans qui ont quitté le premier cycle de l'enseignement secondaire depuis moins de deux ans au moment de leur inscription à ce programme. Ces enfants déscolarisés sont identifiés et recrutés par une équipe d'animateurs communautaires. Dans la pratique, plus de la moitié d'entre eux sont âgés de 14 à 17 ans – les enfants de 11 à 13 ans représentent tout au plus 11 % des participants⁶.

Les cours de remise à niveau sont généralement organisés durant les deux mois de vacances d'été⁷. Une évaluation effectuée en amont par les enseignants permet de déterminer les besoins de chaque élève, notamment le nombre d'heures d'enseignement à dispenser. Les sessions se déroulent dans des structures communautaires, principalement en petits groupes ou en combinant les cours en petits groupes au tutorat individuel. Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, le programme CRAN soutient la formation des superviseurs locaux et des enseignants, qui sont rémunérés et qui bénéficient d'un suivi et d'un appui pédagogiques. Dans un premier temps, les enseignants réalisent une évaluation des besoins en matière d'apprentissage des participants, qui reçoivent ensuite des fournitures scolaires et du matériel d'apprentissage autonome correspondant à leur niveau. Tout au long du programme, des réunions hebdomadaires sont organisées avec les enseignants afin d'assurer un suivi personnalisé de chaque élève. À la fin des cours, les participants reçoivent un soutien administratif pour les aider à réintégrer le système éducatif formel. Des évaluations d'apprentissage effectuées en fin de programme permettent de déterminer la classe dans laquelle ils seront réintégré. Dans certaines zones cibles du programme, des enseignants ordinaires bénéficient également d'une formation dans le cadre du programme CRAN, afin qu'ils soient en mesure de fournir un soutien supplémentaire, pendant l'année scolaire, aux anciens participants du programme et aux autres élèves qui rencontrent des difficultés en matière d'apprentissage⁸.

Le programme CRAN a permis d'atteindre un nombre considérable d'adolescents déscolarisés. Des investissements supplémentaires sont néanmoins nécessaires pour couvrir une plus grande partie des enfants déscolarisés dans les régions cibles. Le nombre de bénéficiaires du programme CRAN varie chaque année en fonction des ressources disponibles. Ainsi, on dénombrait plus de 9 000

participants pour l'année scolaire 2017-2018 ; plus de 11 000 l'année suivante ; et quelque 3 500 adolescents déscolarisés en 2019-2020. De manière générale, on estime qu'en 2019 il y avait plus de 760 000 adolescents déscolarisés en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire à Madagascar (données de l'ISU, 2019). Selon les estimations obtenues à partir des données communiquées par l'INSTAT et l'UNICEF (2019), environ 370 000 adolescents non scolarisés en âge de fréquenter le premier cycle de l'enseignement secondaire vivent dans les régions ciblées par l'initiative LUL⁹. D'autres estimations fournies par le personnel œuvrant dans le cadre du programme ont révélé qu'il y avait approximativement 200 000 enfants non scolarisés dans ces zones en 2017-2018. Cela signifie que, cette année-là, le programme CRAN a couvert environ 4,5 % de l'ensemble des enfants non scolarisés. La mise à l'échelle du programme CRAN, qui a jusqu'à présent été mis en œuvre dans sept régions¹⁰ par le Ministère de l'éducation en collaboration avec l'UNICEF, est déjà en cours dans le cadre du plan national d'éducation.

Le programme est parvenu à relever le défi d'intégrer les adolescentes déscolarisées, et ce, malgré les normes culturelles bien ancrées qui favorisent la discrimination à l'égard des jeunes femmes dans le pays. Le mariage d'enfants est une pratique qui persiste à Madagascar, où plus d'un tiers des filles âgées de 15 à 19 ans ont déjà eu un enfant (UNICEF à Madagascar, 2018). Cette situation limite les chances des adolescentes de terminer leurs études secondaires. Bien que les filles affichent des taux de scolarisation plus élevés et des taux d'achèvement similaires à ceux des garçons à l'échelle nationale, dans les régions cibles, notamment dans celle d'Anôsy, le taux net ajusté de scolarisation dans le premier cycle de l'enseignement secondaire est de 11 % chez les filles, contre 15 % chez les garçons (INSTAT et UNICEF, 2019). De plus, le taux de scolarisation des filles en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire passe de 54 % en milieu urbain à 25 % en milieu rural – une baisse plus marquée que pour les garçons du même âge (INSTAT et UNICEF, 2019). Malgré cela, le programme est parvenu à intégrer les adolescentes en mettant en œuvre diverses activités de mobilisation communautaire qui ont permis une participation équitable des garçons et des filles. Dans l'ensemble, les filles représentaient entre 49 et 51 % du nombre total de participants dans les trois dernières cohortes du programme CRAN. On dénote cependant des variations entre les différentes zones géographiques et les cohortes : par exemple, dans la région d'Anôsy mentionnée précédemment, les filles représentaient 48 % du nombre total de participants en 2018-2019, mais seulement 38 % en 2017-2018.

5 Les compétences fondamentales comprennent les compétences en lecture, en écriture et en calcul.

6 Les données concernent la cohorte de 2018-2019, pour laquelle des informations sont disponibles sur l'âge des participants. Les données sont toutefois manquantes pour environ 11 % de cette cohorte.

7 En raison de la pandémie de COVID-19, le personnel en charge du programme CRAN envisage de réduire la durée de celui-ci à un mois afin de s'adapter au calendrier perturbé de l'année scolaire. En 2019, les classes de remise à niveau ont également été réduites à un mois à cause d'un changement inattendu du calendrier scolaire.

8 Cette sous-composante est cependant laissée à l'initiative des entités décentralisées et ne fait pas l'objet d'un suivi systématique dans la pratique.

9 Ces estimations incluent l'ensemble des enfants non scolarisés – et pas seulement ceux qui ont abandonné leur éducation dans le premier cycle du secondaire depuis moins de deux ans, c'est-à-dire la population cible du programme CRAN. Bien qu'il ne soit pas clair quelle part de cette population non scolarisée avait abandonné l'école au cours des deux années précédentes, ces chiffres témoignent du grand nombre d'enfants non scolarisés dans le groupe d'âge des 11 à 14 ans.

10 Analanjirofo, Androy, Anôsy, Atsimo-Andrefana, Atsimo-Atsinanana, Boeny, Vatovavy-Fitovinany.

RESCOLARISATION DES APPRENANTS AYANT TERMINÉ LE PROGRAMME CRAN¹¹

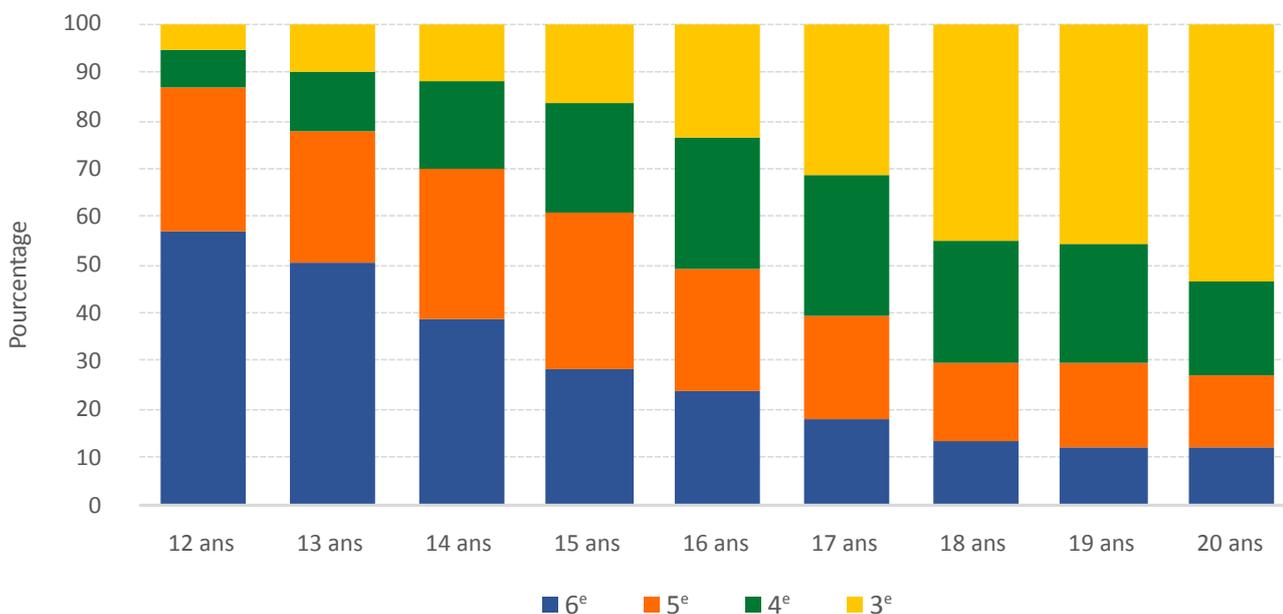
La plupart des adolescents qui ont terminé le programme CRAN se sont ensuite inscrits dans un établissement du cycle secondaire.

En 2018-2019, plus de 11 000 participants sont retournés à l'école pour l'année scolaire qui a commencé immédiatement après les cours de remise à niveau. S'agissant de la cohorte de 2019-2020, le taux de rescolarisation s'est élevé à 99 % (bureau de l'UNICEF à Madagascar, 2020). Les participants au programme CRAN ont été répartis de manière égale au sein des quatre classes du premier cycle du secondaire, en fonction de leur résultat au test d'évaluation final : 26 % se sont inscrits en première année (classe de 6e), 24 % en deuxième année (5e), 23 % en troisième année (4e) et 27 % en dernière année (3e).

Dans l'ensemble, les données de suivi mettent en évidence **une parité entre le pourcentage de garçons et le pourcentage de filles rescolarisés après leur participation au programme CRAN** (respectivement 51 % et 49 % pour la période 2018-2019). Les taux importants de rescolarisation laissent entendre que les bénéficiaires du programme ont retrouvé la motivation et la confiance dont ils avaient besoin pour retourner à l'école. En outre, les activités de mobilisation menées par le personnel du programme au sein des communautés cibles ont joué un rôle déterminant en poussant les parents à inscrire leurs enfants déscolarisés.

Parmi les membres de la cohorte 2018-2019, **au moins 60 % des participants rescolarisés étaient plus âgés d'au moins trois ans par rapport à l'âge censé correspondre à leur année d'étude** – une tendance légèrement plus marquée chez les garçons que chez les filles. Pour les élèves plus âgés, cette situation constitue un obstacle important à la poursuite de leur scolarité. En effet, ces derniers peuvent perdre leur motivation, voire être stigmatisés lorsqu'ils rejoignent des classes composées en grande partie d'élèves plus jeunes. Cependant, comme le montre la figure 1, les participants plus âgés étaient plus susceptibles de réintégrer les classes supérieures que leurs homologues plus jeunes. On ignore encore si cela est dû au fait que ces apprenants avaient accumulé plus de compétences que les plus jeunes avant leur participation au programme, ou s'ils ont simplement progressé plus rapidement dans leur cursus. Une autre hypothèse est que les participants plus âgés sont généralement placés dans les classes supérieures pour éviter qu'ils ne se retrouvent dans des classes constituées d'élèves beaucoup plus jeunes, pour les raisons mentionnées ci-dessus. La collecte de données sur les résultats des tests initiaux et finaux de chaque apprenant ainsi que de données longitudinales sur le passage en classe supérieure d'un échantillon d'élèves ayant pris part au programme CRAN pourrait apporter des éclaircissements sur cette tendance¹².

Figure 1. Classes de rescolarisation, cohorte 2018-2019 du programme CRAN, par âge.



Source : Données de suivi du programme CRAN 2018-2019. N = 10 067. Remarque : les informations sur l'âge font défaut pour environ 10 pour cent de l'échantillon ; ces observations ont été comptabilisées mais n'apparaissent pas sur le graphique.

¹¹ Dans le présent document, le terme « rescolarisation » fait référence aux apprenants du programme CRAN qui retournent à l'école dès la fin du programme, c'est-à-dire avec l'année scolaire qui débute immédiatement après les cours d'été. Les termes « réinscription » et « persévérance », qui sont utilisés de manière interchangeable, désignent la poursuite de la scolarité pour une deuxième année scolaire consécutive à la participation au programme CRAN.

¹² Ces données n'étaient pas disponibles au moment de la finalisation du présent document, en juin 2021.

LA PERSÉVÉRANCE ET LA PROGRESSION SCOLAIRE À LONG TERME

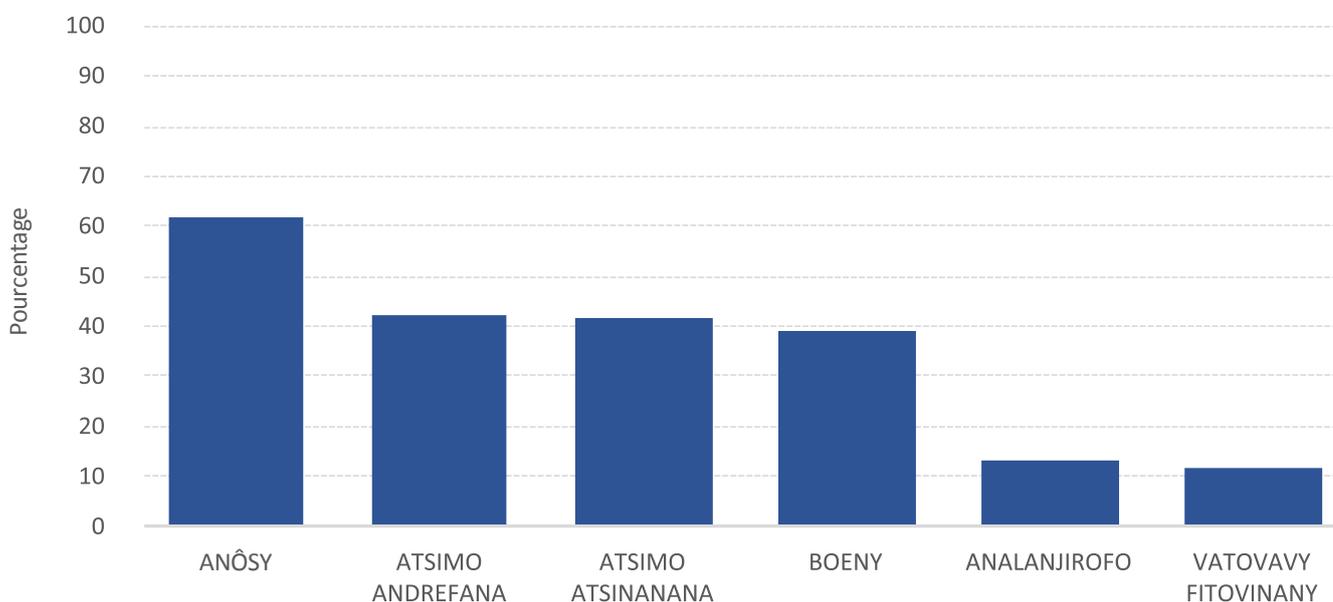
Bien que la plupart des apprenants aient été rescolarisés immédiatement après avoir achevé les cours de remise à niveau, plus d'un quart d'entre eux ont abandonné l'école l'année suivante. Selon les données de suivi et le bureau de l'UNICEF à Madagascar (2020), 71 % des membres de la cohorte 2017-2018 et 75 % des membres de la cohorte de 2018-2019 ont poursuivi leurs études une deuxième année après avoir pris part au programme CRAN¹³. Cela semble indiquer que certaines sources de vulnérabilité à l'origine de l'abandon scolaire persistent. Le personnel du programme a indiqué que les contraintes économiques liées aux frais de scolarité que les ménages doivent assumer, le manque de fournitures scolaires, la distance de l'établissement scolaire ainsi que les mariages et les grossesses précoces étaient les principales causes d'abandon au cours de la deuxième année scolaire suivant la fin des cours de remise à niveau. Davantage de données sont néanmoins nécessaires pour mieux comprendre ce qui caractérise les jeunes qui ont abandonné l'école (par exemple leur âge, leur sexe, leurs résultats d'apprentissage, leur profil socioéconomique). Ces données devraient également permettre de déterminer dans quelle classe ils étaient lorsqu'ils ont cessé d'aller en cours ainsi que les raisons spécifiques derrière cette décision. En analysant systématiquement ces données, le personnel du programme sera en mesure d'élaborer des mesures de soutien plus adaptées en matière d'apprentissage, d'aide économique et de prestation de services aux apprenants et à leur famille. De même, la collecte de données relatives à la progression et à l'abandon scolaires au-delà de la deuxième année suivant l'achèvement du programme CRAN

pourrait contribuer à orienter les choix programmatiques afin de maximiser la persévérance scolaire à plus long terme des adolescents vulnérables.

Le taux d'abandon scolaire un an après la participation au programme CRAN varie considérablement d'une région à l'autre.

Comme le montre la figure 2, le taux d'abandon scolaire varie de 61 % dans la région d'Anôsy à 11 % dans la région de Vatovavy-Fitovinany. Bien que les taux de pauvreté régionaux ne semblent pas être corrélés à cet écart, le personnel de l'UNICEF chargé des questions relatives à l'éducation à Madagascar a avancé plusieurs hypothèses permettant d'expliquer les différences de performance entre les régions. Celles-ci incluent par exemple les différentes conditions d'inscription à l'école, qui peuvent influencer la progression et l'abandon scolaire, ainsi que les migrations internes qui sont susceptibles de perturber la fréquentation des enfants dans certaines régions spécifiques, notamment dans le sud du pays. La migration peut être motivée par la recherche d'emplois saisonniers (plus marquée dans des régions comme celle d'Atsimo-Andrefana) ou liée à des normes culturelles (par exemple, dans les régions du Sud, les individus de certaines ethnies ont pour habitude de migrer lorsqu'un membre de leur famille proche meurt). Ces différences entre les régions devraient faire l'objet d'une étude plus approfondie afin de mettre en évidence les obstacles spécifiques au niveau local et au niveau des ménages qui empêchent la poursuite des études secondaires. Une analyse qualitative des expériences des bons élèves peut également contribuer à identifier les facteurs de réussite relatifs à l'environnement d'apprentissage (au niveau des ménages et des centres d'apprentissage) et à la mise en œuvre (s'agissant de l'élaboration du programme) qui pourraient être appliqués dans des contextes similaires.

Figure 2. Taux d'abandon scolaire des membres de la cohorte de 2017-2018 dans différentes régions, un an après qu'ils aient achevé le programme CRAN



Source : Données de suivi du programme CRAN 2017-2019. N = 7 231. La région d'Androy n'est pas représentée, car les données relatives à la persévérance scolaire dans cette région font défaut pour plus de 60 % des apprenants. Dans toutes les autres régions, les données manquantes se situent entre 0 et 3 %.

¹³ Pour la cohorte de 2017-2018, les données de suivi sur la persévérance font défaut pour 5 % des participants au programme.

On constate une parité entre le nombre de garçons et le nombre de filles qui poursuivent leurs études. Les jeunes mères ont néanmoins besoin d'un soutien supplémentaire afin de continuer leur scolarité. Dans la cohorte de 2017-2018, 74 % des participantes se sont réinscrites dans le système éducatif officiel une deuxième année, un pourcentage similaire à celui des garçons (76 %). Cependant, moins de la moitié (42 %) des jeunes mères ayant pris part au programme CRAN en 2017 – 13 % de l'ensemble des participants – ont poursuivi leur scolarité pendant une deuxième année, contre 79 % des filles qui n'avaient pas d'enfants. D'autre part, des écarts considérables entre les régions ont été mis en évidence concernant la participation des jeunes mères au programme CRAN : plus de la moitié des participantes d'Atsimo Atsinanana étaient des jeunes mères, contre moins de 1 % dans les régions d'Analanjirifo ou de Vatovavy-Fitovinany.

Des mesures de soutien spécifique visant à promouvoir la scolarisation des jeunes mères dans le secondaire sont particulièrement importantes dans les régions comptant un nombre élevé de jeunes mères. Il s'agit notamment de sensibiliser les communautés aux droits et à la protection des filles en vue de réduire les pratiques néfastes telles que le mariage des enfants. Par ailleurs, la mise en place de services de garde d'enfants pendant les heures d'apprentissage peut aider les jeunes mères à concilier leurs études avec leurs obligations familiales. Des cours accélérés ou de remise à niveau fondés sur les capacités constituent également un moyen efficace d'atténuer la perte d'apprentissage, ne serait-ce qu'au cours des périodes précédant et suivant immédiatement l'accouchement, et de faciliter la persévérance scolaire. Ce soutien pédagogique peut être dispensé au sein de la communauté ou par l'intermédiaire de solutions d'enseignement à distance¹⁴. À cette fin, les enseignants et les acteurs communautaires doivent être mobilisés et dotés des capacités pédagogiques nécessaires pour soutenir les initiatives d'apprentissage en personne et à distance. Enfin, une compréhension plus approfondie des raisons spécifiques qui poussent les jeunes mères à mettre un terme à leur scolarité ainsi que de leurs attentes en matière de scolarisation est essentielle pour les orienter vers les filières d'apprentissage les plus appropriées.

Parmi les participants au programme CRAN de 2017-2018 qui ont réintégré les trois premières années du premier cycle de l'enseignement secondaire, **entre 50 et 64 % sont passés à l'année scolaire suivante, tandis que 30 à 44 % ont redoublé** (voir la figure 3). En revanche, le taux d'avancement des élèves qui ont réintégré la dernière année de ce cycle (c'est-à-dire la 3e) **n'était que de 8 %, alors que le taux de redoublement s'élevait à 82 %**. Bien que les données relatives à l'avancement scolaire soient fragmentées, avec 6 à 10 % de données manquantes et quelques incohérences dans l'ensemble des données brutes, cette tendance met en lumière la nécessité d'apporter un soutien supplémentaire aux élèves des classes supérieures, notamment en dispensant un soutien pédagogique adapté, ainsi qu'en fournissant une aide

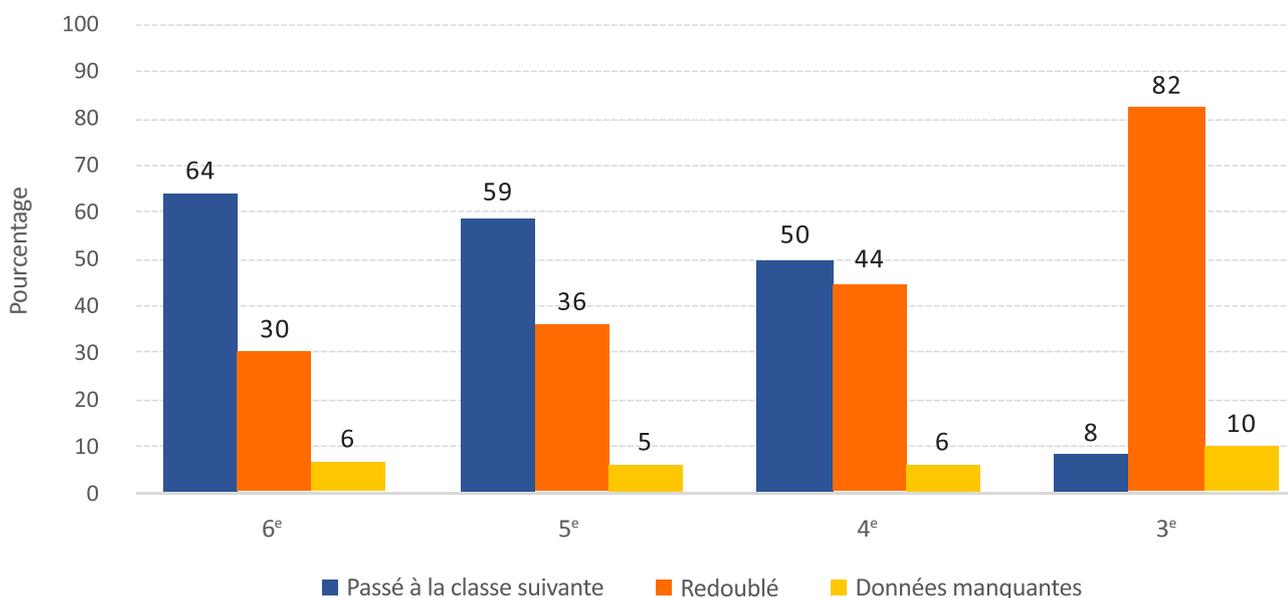
économique continue aux ménages, tout en menant des activités de sensibilisation sur le rôle des personnes qui s'occupent des enfants dans l'accompagnement scolaire.

Le taux de redoublement des élèves rescolarisés après avoir pris part au programme CRAN est relativement élevé par rapport à la moyenne nationale, en particulier dans les classes de 3e. Les taux de redoublement ont augmenté graduellement d'une année à la suivante, passant de 30 % en première année du cycle secondaire à 44 % en troisième avant de culminer à 82 % la dernière année (figure 3). Au niveau national, comme souvent lorsque la réussite de la dernière année du cycle est validée par un examen, le taux de redoublement est plus élevé en 3e. Toutefois, ce taux de redoublement national reste comparativement bien plus faible que chez les apprenants CRAN réinscrits dans la même classe. En effet, le taux de redoublement en 3e au niveau national est de 20 %, contre 82 % pour les participants au programme CRAN de la cohorte 2017-2018. Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que les élèves de 3e sont, pour la plupart, des élèves plus âgés qui ont quitté l'école depuis plus longtemps et qui ont donc davantage de retard à rattraper que leurs camarades plus jeunes en termes de compétences fondamentales. Il peut donc être nécessaire de fournir un soutien supplémentaire à ces élèves plus âgés pendant l'année scolaire, ou plus généralement aux élèves qui sont restés déscolarisés le plus longtemps. Il convient toutefois de recueillir des données supplémentaires sur le profil de ces apprenants afin de vérifier cette hypothèse et d'élaborer des mesures d'appui appropriées. Dans tous les cas, le soutien pédagogique devra être adapté au niveau de capacité démontré par l'élève, ce qui nécessite également de procéder, en classe, à des évaluations régulières et rigoureuses des apprentissages.

Les partenaires de mise en œuvre et les enseignants de l'initiative LUL pourraient également réévaluer la fiabilité de l'évaluation de fin de programme afin de veiller à ce que les apprenants soient placés dans une classe adaptée à leur niveau à la fin du programme CRAN, et ainsi éviter que les élèves nouvellement rescolarisés se retrouvent dépassés par le programme scolaire. De même, l'enseignement axé sur les compétences, une approche largement reconnue pour favoriser les gains d'apprentissage (Pershad *et al.*, 2020 ; Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab, 2019), pourrait être renforcé. Le contenu des cours, le nombre d'heures de cours et les supports d'apprentissage pourraient être plus systématiquement adaptés au niveau initial de compétence de l'apprenant pour chaque matière, en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation préliminaire. En fonction du nombre de participants et de la faisabilité opérationnelle, le personnel du programme CRAN pourrait également envisager de regrouper les apprenants par niveau de compétence, pour une partie voire la totalité des cours, ou pour certains sujets spécifiques considérés comme prioritaires. Cela leur permettrait de fournir un soutien pédagogique plus individualisé et fondé sur les capacités des apprenants, ce qui ne serait pas possible dans un groupe aux niveaux de compétence trop hétérogènes.

¹⁴ L'adoption de solutions demandant un faible apport technologique, telles que les téléphones portables et les kits d'apprentissage imprimés, est une pratique prometteuse qui permettrait aux apprenants marginalisés de continuer leur apprentissage lorsque les écoles sont fermées, y compris dans les zones reculées. Voir, par exemple, Chávez *et al.*, 2021.

Figure 3. Taux de progression et de redoublement des participants au programme CRAN s'étant réinscrits pour une deuxième année scolaire à la suite du programme. Les données sont tirées de la cohorte de 2017-2018. L'axe des abscisses indique le niveau d'enseignement au début de l'année scolaire 2017-2018, immédiatement après le programme CRAN.



Source : Données de suivi du programme CRAN 2017-19. N = 5 188. Remarque : les données manquantes représentent entre 5 et 10 % du total selon l'année d'étude, comme l'indiquent les barres jaunes du graphique.

Selon le personnel du programme, l'assiduité, le redoublement et l'abandon scolaire que l'on constate chez les élèves deux ans après leur participation au programme CRAN, en particulier chez les apprenants plus âgés, sont essentiellement dus à des barrières socioéconomiques. Cependant, à l'heure actuelle, nous manquons encore de données précises à ce sujet. Une étude plus approfondie de ces barrières permettrait d'offrir un soutien plus ciblé aux apprenants des classes supérieures, qui pourraient avoir besoin de consacrer plus de temps aux activités génératrices de revenus que leurs camarades plus jeunes. Une option possible pour renforcer le soutien économique aux familles vulnérables pourrait être d'orienter les bénéficiaires du programme CRAN vers les services et programmes de protection sociale.

SOUTENIR LA POURSUITE DES ÉTUDES GRÂCE AUX TRANSFERTS MONÉTAIRES CONDITIONNELS

Si le renforcement des compétences fondamentales est essentiel pour réintégrer les jeunes déscolarisés au parcours d'apprentissage, de nombreuses familles malgaches restent confrontées à des contraintes économiques qui limitent les chances qu'ont leurs enfants de poursuivre leurs études au-delà de l'enseignement primaire. À Madagascar, les frais de scolarité à la charge des ménages représentent environ 40 % des dépenses récurrentes liées à l'instruction (Ministère de l'éducation nationale,

2017). L'abandon scolaire est fréquent lors de la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire : un élève sur quatre finit par abandonner l'école à ce moment.

L'objectif principal des TMC de l'initiative LUL est de faciliter la transition vers l'enseignement secondaire et la persévérance scolaire des élèves à ce niveau, en levant les contraintes budgétaires qui pèsent sur les familles vulnérables. Les TMC viennent s'ajouter à un système de transferts monétaires existant, déployé à l'échelle nationale : le Transfert monétaire pour le développement humain (TMDH), qui fournit un appui financier aux ménages éligibles en vue de favoriser la fréquentation scolaire des jeunes enfants au niveau primaire et de contribuer à leur nutrition¹⁵. Les familles qui bénéficient du TMDH peuvent demander à recevoir les transferts conditionnels complémentaires de l'initiative LUL, qui cible les adolescents âgés de 11 à 18 ans. Les ménages ayant un enfant en dernière année d'enseignement primaire reçoivent une somme forfaitaire de 10 000 ariarys (2,70 dollars É-U) par enfant au début et à la fin de l'année scolaire. Les ménages ayant un enfant qui fréquente un établissement d'enseignement secondaire inférieur reçoivent des transferts mensuels de 10 000 ariarys par enfant¹⁶. Pour percevoir les transferts de l'initiative LUL, l'enfant doit être présent à au moins 80 % des heures de cours.

Depuis octobre 2016, les TMC ont été déployés dans 27 communes sélectionnées de manière aléatoire au sein de six districts

¹⁵ Les TMDH sont une subvention mensuelle en espèces versée aux ménages identifiés comme vulnérables par des comités communautaires et ayant des enfants âgés de 10 ans ou moins. Cela fournit un transfert inconditionnel aux ménages dont les jeunes enfants ne sont pas encore scolarisés, ainsi qu'un transfert aux ménages dont les enfants sont en âge de fréquenter l'école primaire, lequel est conditionné par la fréquentation scolaire de l'enfant.

¹⁶ Plafonné à deux enfants par ménage.

prioritaires¹⁷. La sélection aléatoire des communes a permis de réaliser une évaluation d'impact rigoureuse, qui compare l'efficacité du programme de transferts pour trois groupes : le premier perçoit les TMC et le TMDH, le deuxième ne perçoit que le TMDH, et le troisième, qui est un groupe de contrôle, ne reçoit aucun transfert. La présente section s'appuie sur les résultats à mi-parcours de cette évaluation d'impact¹⁸.

Le recours aux TMC parmi les ménages éligibles a été relativement limité, en particulier chez les ménages qui auraient pu en bénéficier le plus.

Près de 9 000 enfants – 70 % dans l'enseignement secondaire et 30 % dans la dernière année du primaire – ont bénéficié des TMC pour l'année scolaire 2019-2020. Parmi ces bénéficiaires, 51 % étaient des filles. Cependant, les ménages qui se sont enregistrés pour bénéficier du transfert complémentaire n'ont pas dépassé 62 % du total des ménages éligibles dans les zones cibles, avec quelques variations entre les districts. Bien que ces districts aient été identifiés sur la base de la prévalence de l'insécurité alimentaire et que les ménages aient été sélectionnés par l'intermédiaire d'évaluations communautaires, l'évaluation d'impact a mis en évidence que les ménages qui se sont enregistrés pour bénéficier des TMC auraient probablement inscrit leurs enfants à l'école même sans cette aide. Au début de l'évaluation, les familles éligibles qui ont demandé à bénéficier de ces transferts présentaient déjà des taux d'inscription et d'achèvement supérieurs à ceux des familles éligibles qui ne s'étaient pas inscrites, et engageaient également des dépenses d'éducatives plus élevées. Cela signifie que les ménages qui auraient pu bénéficier le plus de ces TMC n'ont pas demandé à les percevoir. Dans le cadre de cette évaluation à mi-parcours, ce taux d'adhésion limité complique l'identification des avantages des TMC. Des recherches plus approfondies sont en cours afin d'étudier les raisons spécifiques de cette faible participation. Les résultats seront cruciaux pour recalibrer le programme afin d'atteindre les ménages éligibles qui ne s'étaient pas inscrits au programme de TMC.

Malgré cette participation au-dessous des attentes, les TMC ont amélioré les taux de scolarisation et le temps consacré aux études parmi les jeunes âgés de 11 à 14 ans.

Les transferts de l'initiative LUL ont augmenté les taux de scolarisation de 6 points de pourcentage chez les enfants âgés de 11 à 14 ans, qui étaient soit en dernière année d'enseignement primaire, soit dans le cycle d'enseignement secondaire, par rapport au groupe recevant seulement le TMDH. Au début de l'évaluation, 95 % des jeunes éligibles à l'initiative LUL étaient déjà inscrits à l'école. Puisque ce taux était déjà élevé, la marge d'amélioration de cet indicateur n'était que marginale (effets dits « de plafond »). Dans le groupe d'âge des 11-14 ans, les transferts monétaires ont également entraîné une augmentation modeste de 14 minutes par jour du temps dédié aux études. Néanmoins, aucun impact statistiquement significatif n'a été constaté concernant l'avancement vers la classe supérieure, y compris dans le groupe d'âge des 11-14 ans.

L'évaluation n'a pas permis de mettre en évidence d'impacts significatifs des TMC sur les résultats scolaires des adolescents plus âgés (15-18 ans), ni dans les domaines de la santé et du travail des enfants¹⁹. Aucun effet tangible n'a été constaté en matière de scolarisation, de progression scolaire et de temps dédié aux études dans cette tranche d'âge. Outre la question de l'adhésion limitée aux transferts, en particulier chez les plus démunis, et les effets de plafond, une explication potentielle du manque d'impact perceptible sur la scolarisation pour le groupe d'âge des 15-18 ans repose sur le fait que ces adolescents ont généralement plus de possibilités de contribuer aux ressources financières de leur foyer par rapport aux enfants plus jeunes ; le coût d'opportunité de la scolarisation pourrait donc être plus élevé. Au début du programme, l'état de santé général des ménages éligibles était déjà bon, et le TMC n'a pas donné de résultats significatifs sur la probabilité de visiter une clinique ou de tomber malade. En ce qui concerne le travail des enfants, les transferts ne semblent pas remplacer le revenu gagné par les enfants, ni réduire le temps consacré au travail domestique ou à d'autres tâches non rémunérées. Cela peut également expliquer en partie pourquoi le temps passé par les enfants à étudier n'a que modestement augmenté.

17 Mahanoro et Toamasina II à l'est ; Vohipeno au sud-est ; Betioky au sud ; et Faratsiho et Ambohimahasoa sur le plateau central.

18 Morey et Seidenfeld, 2018. Les résultats finaux seront disponibles au second semestre 2021.

19 L'évaluation a également étudié les impacts sur le groupe d'âge des 5-10 ans, bien qu'il ne soit pas directement ciblé par les TMC. Comme pour le groupe des 15-18 ans, les impacts sur cette cohorte ne sont pas statistiquement significatifs, et ceci dans tous les domaines pris en compte.

CONCLUSION

À Madagascar, les enfants et adolescents vulnérables sont confrontés à d'importants obstacles entravant leur accès à l'éducation de base et à son achèvement. On estime que 36 % des adolescents âgés de 11 à 14 ans sont déscolarisés (INSTAT et UNICEF, 2019). Les barrières auxquelles ils font face vont de la pauvreté et des frais de scolarité élevés à la qualité limitée de l'éducation, en passant par les mariages d'enfants et les grossesses précoces pour les filles. Les données de suivi confirment le succès du programme CRAN (cours de remise à niveau), qui a contribué à la rescolarisation des participants, y compris les filles, qui avaient abandonné leur scolarité lors du premier cycle de l'enseignement secondaire. Entre 90 et 99 % des personnes qui ont terminé le CRAN se sont inscrites dans un établissement proposant un enseignement secondaire inférieur. Cependant, des sources de vulnérabilités sont réapparues ultérieurement, puisque plus d'un quart d'entre eux ont à nouveau abandonné leurs études un an plus tard. Les jeunes mères étaient particulièrement désavantagées. En outre, les taux de redoublement des élèves rescolarisés à la suite du programme CRAN étaient élevés par rapport aux statistiques nationales et augmentaient graduellement dans les classes supérieures.

Si le renforcement des compétences fondamentales en lecture et en calcul et l'engagement des communautés ont contribué à remobiliser les enfants déscolarisés, du moins à court terme, des barrières économiques continuent de menacer la poursuite de l'éducation au sein des ménages vulnérables. Les transferts monétaires conditionnels visaient à atténuer ces barrières économiques et à faciliter la transition de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire – une période critique à Madagascar, au cours de laquelle un élève sur quatre abandonne l'école. Malgré une participation relativement limitée, en particulier des familles qui en auraient le plus bénéficié, ces transferts monétaires ont amélioré les taux de scolarisation de 6 % pour les enfants âgés de 11 à 14 ans.

Il sera donc indispensable de mettre davantage l'accent sur la persévérance et la progression scolaires à long terme des participants au programme CRAN, en s'appuyant sur une compréhension plus approfondie des caractéristiques des jeunes qui redoublent ou abandonnent à nouveau l'école (âge, performances d'apprentissage, temps passé hors de l'école, causes de l'abandon scolaire, etc.). Le renforcement de l'enseignement au niveau adapté et l'offre de soutien pédagogique additionnel pendant l'année scolaire doivent être au cœur du dispositif d'appui à l'éducation. L'enseignement au niveau adapté, en particulier, devient d'autant plus pertinent, car la pandémie a entraîné des pertes d'apprentissage et un décrochage scolaire touchant de manière disproportionnée les enfants les plus vulnérables (Taulo *et al.*, 2020). Les jeunes mères ont spécifiquement besoin de services spécialisés supplémentaires, tels que des services de garde d'enfant au niveau communautaire, pour pouvoir concilier leurs obligations familiales avec leur scolarité.

Les mécanismes de protection sociale tels que les TMC sont essentiels pour alléger les contraintes économiques des ménages vulnérables. L'évaluation d'impact des TMC a, pour sa part, souligné la nécessité d'améliorer son dispositif de ciblage, afin de toucher plus systématiquement les ménages les plus vulnérables. Les mesures correctives potentielles peuvent inclure les actions suivantes : i) intensifier le déploiement de campagnes d'information sur l'inscription au programme et ses avantages, y compris dans les zones reculées ; ii) passer du ciblage des

ménages au ciblage individuel ; iii) ajuster les critères d'accès au programme pour le rendre plus inclusif, conformément au nouveau cadre de l'UNICEF pour la protection sociale (2019) et aux recherches récemment menées sur l'efficacité des allocations familiales universelles ; et iv) revoir le montant du transfert pour le rendre plus attractif sans en compromettre la mise à l'échelle.

RÉFÉRENCES

Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL), « Tailoring instruction to students' learning levels to increase learning », *J-PAL Policy Insights*, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.31485/pi.2522.2019>

Branson, N., Hofmeyr, C., et Lam, D. « Progress through school and the determinants of school dropout in South Africa », *Development Southern Africa*, vol. 31, no. 1, 2014, p. 106–126.

Chávez, C., Valenza, M., Rigole, A., et Dreesen, T., « Continuing learning for the most vulnerable during COVID-19: Lessons from Let Us Learn in Afghanistan, Bangladesh, Liberia, Madagascar and Nepal », *Innocenti Research Briefs no. 2021-02*. Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence, 2021.

Inoue, K., Di Gropello, E., Taylor, Y. S., et Gresham, J. « Out-of-School Youth in Sub-Saharan Africa: A Policy Perspective », *Directions in Development*, Banque mondiale, Washington (DC), 2015.

INSTAT et UNICEF, *Enquête par grappes à indicateurs multiples – MICS*, 2018, Rapport final. INSTAT et UNICEF, Antananarivo, 2019.

Ministère de l'éducation nationale, *Plan sectoriel de l'éducation 2018–2022*, Ministère de l'éducation nationale, Antananarivo, 2017.

Morey, M. et Seidenfeld, D., *Impact Evaluation of UNICEF's Let Us Learn Cash Transfer Supplement Programme in Madagascar*. Midline Technical Report. American Institutes for Research, Washington (DC), 2018.

PASEC, *PASEC 2019 : qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone : performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire*, Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN, Dakar, 2020.

Pershad, D., Comba, R. et Bergmann, J., « From schooling to learning for all: Reorienting curriculum and targeting instruction », document d'information préparé pour le livre blanc de Sauvez notre avenir intitulé *Averting an Education Catastrophe for the World's Children*, Sauvez notre avenir, 2020.

Taulo, W. G., Bergmann, J., Dreesen, T., et Nugroho, D. « Unlock education for all: Focus on children furthest behind », document d'information préparé pour le livre blanc de Sauvez notre avenir intitulé *Averting an Education Catastrophe for the World's Children*. Sauvez notre avenir, 2020.

UNICEF, *UNICEF's Global Social Protection Programme Framework*. UNICEF, New York, 2019.

Bureau de l'UNICEF à Madagascar, *Let Us Learn Programme Proposal, Phase III*. Bureau de l'UNICEF à Madagascar, Antananarivo, 2018.

Bureau de l'UNICEF à Madagascar, *Let Us Learn Annual Programme Report 2020*. Bureau de l'UNICEF à Madagascar, Antananarivo, 2020.

REMERCIEMENTS, RÉVISION ET CONTACTS

Le présent document a été rédigé sous la supervision de Matt Brossard, Responsable de l'Éducation, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, et Thomas Dreesen, Responsable éducation, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF.

Les observations, interprétations et conclusions exprimées dans le présent document n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les points de vue de l'UNICEF.

La présente publication a fait l'objet d'un processus de révision interne et externe à l'UNICEF. Les auteurs tiennent à exprimer leur gratitude pour les précieuses contributions des experts suivants :

Beifith KouakTiyab, Spécialiste de l'éducation, Bureau régional de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe, UNICEF

Julia Rachel Ravelosoa, Économiste spécialisée en protection sociale, Région Afrique, Banque mondiale

Raymondine Rakotondrazaka, Coordinatrice principale de projet, UNESCO Madagascar

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'a été signalé par les auteurs ou les réviseurs.

Pour toute information relative au présent document de recherche, veuillez contacter Marco Valenza, Chercheur associé en éducation, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, à l'adresse suivante : mavalenza@unicef.org